

DEVENEZ RÉFÉRENT.E.S DE RÉSEAU PRALL

Soutenir l'allaitement, c'est aussi une mission de santé publique
Formez-vous dès juin 2025 avec le PRALL !

QU'EST-CE QUE LE PRALL ?

Le **Programme Relais Allaitement** (PRALL), adaptation en France du Peer Counsellor Program de La Leche League International créé en 1988, est un **programme de soutien à l'allaitement maternel et à la parentalité** pour une population identifiée. Son but est **d'augmenter la prévalence et la durée de l'allaitement** par la **création de réseaux locaux de soutien entre pairs**.

Le PRALL est une **formation en cascade** :

Formation des Référent.e.s de Réseau par les formatrices PRALL



Formation des mamans par les Référentes de Réseau pour devenir Accompagnantes en allaitement maternel

POURQUOI CRÉER UN RÉSEAU PRALL ?



UN IMPACT POSITIF

Cette démarche permet de **développer un véritable soutien de réseau d'allaitement et de rendre l'environnement social plus soutenant pour les mamans et, plus largement, les familles souhaitant allaiter leur enfant.**



DES RENCONTRES ENRICHISSANTES

Des **échanges de pratiques et d'expériences** dans un cadre bienveillant favorisent le développement de compétences en **communication et animation de groupe**.

Formation sur 5 jours se déroulant en deux temps

Première session

- En présentiel : les 11, 12 et 13 juin 2025*
- En visioconférence : les 19 et 27 juin 2025*

Deuxième session

- En présentiel : les 5, 6 et 7 novembre 2025
- En visioconférence : les 20 et 28 novembre 2025

(*) Dates susceptibles d'être modifiées en fonction des inscriptions

Public visé

- Professionnels de santé travaillant en secteur PMI ou hospitalier
- Professionnels de la périnatalité libéraux
- Professionnels de la petite enfance
- Travailleurs sociaux impliqués dans l'accompagnement de familles en situation vulnérable

Plus d'informations disponibles sur notre site internet : www.info-allaitement.fr > Se former > PRALL



09.52.83.59.13



juanita.jauersteichen@info-allaitement.org / marine.genton@info-allaitement.org

